

Le Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi.

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. II

Mars 1897

No 10

“ Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.”

S. BONAVENTURE

A propos d'insertion dans le “ Messager ”

Notre courrier nous apporte de temps en temps des plaintes au sujet des retards inévitables dans la publication des faveurs et des recommandations. Certes nous ne blâmons pas cette impatience des amis de saint Antoine ; elle est par trop légitime. Au contraire nous reconnaissons devoir à nos correspondants quelques mots d'explications que voici :

1o Notre MESSAGER ne paraît qu'une fois le mois et nous inscrivons, dans chaque numéro, seulement les faveurs venues avant le 15 du mois précédent. Il ne faut donc pas s'étonner si parfois ce que l'on nous adresse n'est pas publié sur le numéro suivant immédiatement l'envoi de la communication. La raison est que ces faveurs arrivent lorsque le MESSAGER est déjà rédigé et sous presse, parfois même imprimé. Ainsi le veut la force des choses. Une revue mensuelle ne peut lutter de célérité avec les journaux quotidiens. Nous ne croyons pas du reste, que saint Antoine en soit fâché.

L'essentiel est que chacun tienne envers lui sa promesse de faire insérer ce qu'il a obtenu, c'est à dire de rapporter le fait au MESSAGER, lequel se fait un devoir de conscience de publier en son temps tout ce qui lui est adressé.

2o On remarquera que nous ne pouvons reproduire *in extenso* qu'un petit nombre de récits sur chaque numéro. Nous les choisissons de notre mieux pour l'édification des lecteurs ; mais ici encore nous sommes à l'étroit. Il faudrait faire de chaque bulletin un volume pour publier les quelques quatre cents lettres que nous recevons pendant le mois. La nomenclature que nous donnons suffit pour attester la reconnaissance des protégés de saint Antoine. Quant aux lettres dont nous extrayons les faveurs, elles sont conservées, les plus intéressantes à part, pour être publiées en temps convenable. Nous avons renoncé à les résumer ; car les mêmes tournures revenant souvent en rendaient la lecture fastidieuse. Il faut bien essayer un peu de variété :

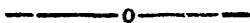
L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

3o Nous remercions bien sincèrement nos nombreux lecteurs de leur zèle à faire connaître les faveurs qu'ils obtiennent. Qu'ils se le rappellent toujours, la reconnaissance est un devoir, et, nous le croyons, un moyen efficace pour attirer de nouvelles bénédictions. Trop souvent on oublie de remercier après avoir longtemps sollicité. Assurément, dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel, l'ingratitude tarit la source de la libéralité. Que les favorisés de saint Antoine continuent donc de faire entendre ce concert de reconnaissance qui monte sans cesse vers le ciel, et dont les notes touchantes nous arrivent de tous les coins de l'Amérique du Nord. Rien d'édifiant, rien de consolant, rien d'attendrissant parfois comme ces élans de cœurs émus, ces vibrations d'âmes frémissant sous l'action surnaturelle du grand Thaumaturge. Que de fois n'avons-nous pas été remués jusqu'aux larmes ! Ici, ce sont les accents convaincus d'une mère, dont le fils est arraché par saint Antoine des bras de la mort ; là, un malheureux père que le découragement avait envahi et qui voit enfin le pain quotidien rappeler l'espoir et la joie à son foyer ; plus loin, c'est un fils en pays inconnus que saint Antoine ramène à ses parents, des époux divisés qu'il réunit, des malades auxquels il rend

la santé, la banqueroute et la ruine d'une famille qu'il arrête ou répare, un malheureux naufragé qu'il retire des eaux, un incendie qu'il éteint, de l'ouvrage qu'il donne à ceux qui n'en ont point, des consolations qu'il apporte aux affligés, la foi qu'il réveille dans un cœur qu'on lui a confié ; que sais-je ? l'énumération ne finirait plus. Le courrier du MESSAGER, c'est le *Répons miraculeux* le *Si quæris miracula* qui se chante sans cesse avec des variantes toujours nouvelles toujours plus fraîches.

Continuez, chers lecteurs, nous le répétons de nous faire entendre ce concert si beau. Donnez, donnez des détails ; ils prouvent davantage la vérité de vos récits ; ils révèlent mieux votre profonde conviction de l'intervention surnaturelle et la font partager à ceux qui vous lisent. Pour nous, ils sont des pièces justificatives.

Sans doute, tout ces faits restent soumis au jugement de l'Eglise à qui seule appartient d'y déterminer la part du surnaturel ; mais il nous faut à nous la conviction que vous reconnaissez l'intervention de saint Antoine dans ce que vous nous communiquez pour sa gloire.



HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

CHAPITRE VII

(1221-1222)

FORLI

(Continué de la page 101)

Il en fut ainsi tout le temps qu'Antoine demoura dans l'ermitage de Monte Paolo. Il se mettait

à la portée des bons Religieux qui l'entouraient, dissimulant à leurs yeux les dons surnaturels dont il était rempli. Aussi les bons Frères le croyaient-ils un homme de grande vertu, mais peu instruit et inhabile, ne pouvant être utile dans un couvent que pour les plus vils services (1). De plus, les grandes pénitences d'Antoine le rendaient si faible que les Frères durent souvent l'aider à se rendre à l'église et le soutenir à l'autel pendant qu'il célébrait la sainte Messe. Il passa ainsi neuf mois jusqu'au Carême de 1222.

De ce désert et de ce long jeûne qui rappelle celui du Sauveur il devait sortir un géant dans la sainteté et l'apostolat.

Le temps quadragésimal devait amener à Forlì l'ordination de plusieurs Mineurs: Antoine s'y rendit avec le Supérieur des Frères de l'Ermitage de Monte Paolo; il était en usage de faire entendre aux ordinands une pieuse prédication. Les Frères sont réunis, les fils de saint Dominique sont mêlés à ceux de FRANÇOIS, qui fera le discours? L'évêque invite le Gardien de Monte Paolo à se charger de ce ministère. Il s'excuse, et, à son tour, demande aux Dominicains de vouloir bien annoncer la parole de DIEU. Aucun ne s'était préparé, et tous craignant de se montrer indignes d'une telle assemblée, prièrent qu'on les dispensât de prêcher.

On était dans l'embarras. DIEU l'avait permis. Soudain le Supérieur des Frères Mineurs est traversé par une inspiration divine. "Fr. Antoine, dit-il, parlez aux ordinands, en vertu de la sainte obéissance."

C'était le 19 mars, le samedi après le IV^e Dimanche de Carême (2).

Il convenait que ce fut saint JOSEPH, modèle d'humilité et gardien de MARIE, qui ouvrit les lê-

(1) LOUIS DE MASSIGLIA, liv. 1, p. 38

(2) AZZOGUIDI, note 30.

vres d'Antoine le fils bien-aimé de la Reine des cieux.

Comme le chef de la sainte Famille, Antoine était toujours disposé à s'humilier ; à Forli, comme partout, il avait recherché les offices les plus vils. Il avait pu quitter sans regret Lisbonne et la cour, dire adieu à l'estime dont on l'entourait à l'abbaye de Sainte-Croix, rester inconnu au Chapitre de Notre-Dame de Angès ; mais en cette occasion, au lieu de disparaître il fallait se montrer. Il hésite ; et ce Religieux, modèle d'obéissance, se permet, pour la première fois, de faire une modeste objection. Il n'était qu'un pauvre Frère, capable d'être son bréviaire et c'était tout ; il n'avait nulle habitude de la prédication.

" Soit, répond le Supérieur ; mais obéissez et comptez sur le secours d'en haut. "

Ç'en est fait, le ciel parla ; l'apostolat commence. Antoine se met à genoux pour recevoir la bénédiction de l'évêque. Il lui en coûtait sans doute ; aussi prit-il pour texte, les paroles de saint Paul : *" Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem mortem autem crucis. "*

Le Christ s'était fait obéissant jusqu'à la mort ; et notre saint aussi disait adieu à sa chère solitude pour prêcher par obéissance, jusqu'à la mort. Son humilité, du moins, voulut cacher ses talents, mais il ne resta pas libre : le Saint-Esprit enflamma son héraut ; la parole d'Antoine devint éloquente, énergique ; sa voix que les jeûnes avaient affaiblie se fit sympathique et sonore ; son corps brisé par la pénitence se redressa ; jamais aucun des auditeurs n'aurait entendu un pareil apôtre. Connaissance profonde des saintes Écritures et des sciences théologiques, rien ne lui manquait au point de vue de la doctrine ; mais ce qui le rendait surtout incomparable, c'était le feu surnaturel qui débordait de son cœur pour enflammer ceux qui l'écoutaient.

(A suivre)

DEMANDONS LA FOI

Plusieurs lettres de félicitations nous sont arrivées par les derniers courriers. Merci sincèrement à qui de droit. Ces adhésions font du bien, même lorsque l'on a une pleine confiance dans sa cause et la certitude de faire son devoir.

Nous sommes heureux de constater que plusieurs partagent nos idées sur l'état religieux de notre société. Complétons un peu notre pensée.

Il souffle de ce temps-ci un vent d'irréligion qui atteint beaucoup plus de gens qu'on ne semble le supposer. La question des écoles et ses incidents paraît à la surface, mais elle n'est qu'une manifestation d'un mal profond qui nous mine. C'est le principe vital de la religion qui est atteint chez nous ; c'est la Foi qui est malade.

Prêtez l'oreille ; partout on est mécontent ; partout on trouve le joug de Jésus-Christ pesant. On s'attaque aux ministres de la religion. Ce sont eux les grands coupables : on méprise les prêtres dont l'autorité a été ruinée ; on désobéit ouvertement aux évêques et on les insulte ; on murmure contre le Pape. Ces critiques s'étendent aux mandements, à la prédication, à l'administration des sacrements surtout à l'enseignement par le clergé. Et presque tout le monde s'en mêle : les uns maudissent, les autres plus modérés donnent des conseils. Eh ! bien, n'est-ce pas pratiquement là la séparation du peuple et du clergé ? Elle marche, cette séparation funeste ; on représente le prêtre comme antiprogressive, fauteur d'ignorance et ennemi du peuple. Oui, la séparation se fait, et quand elle sera accomplie, où sera la religion ? Sera-t-elle avec le peuple ou avec les prêtres, les évêques et le Pape ? La réponse est facile. Alors, le peuple sera indifférent ou impie et corrompu, et le clergé, lui, prêchera l'Évangile pour sauver la société d'elle-même, comme aux

premiers jours du christianisme. Ce retour s'opère déjà en France et en Angleterre. La Foi, étouffée autrefois dans ces deux pays par l'esprit maçonnique, y renaît peu à peu sous l'action des apôtres de la vérité. Il se fait là une réintégration semblable à celle qu'opéra au XIII^e siècle en Lombardie et dans le Midi de France le grand saint Antoine de Padoue. Ce saint doit avoir à cœur une cause à laquelle il dévoua sa vie. Demandons-lui plus que les écoles catholiques, demandons-lui la conservation de la foi dans le cœur du peuple canadien-français. La prière seule, la prière ardente, la prière constante peut faire descendre du ciel la lumière et la force pour enrayer parmi nous le progrès de l'esprit anti-catholique, lequel n'est autre chose que l'esprit maçonnique.

Une chapelle à saint Antoine

Nous croyons faire plaisir aux amis de saint Antoine, et particulièrement aux lecteurs au **MESSAGER**, en leur annonçant que bientôt saint Antoine aura sa chapelle à lui, à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier (sans préjudice de l'espoir que nous entretenons de lui bâtir plus tard une église à Chicoutimi). C'est ici que la dévotion au Thaumaturge s'est implantée d'abord sur le sol canadien ; ici se trouve le centre canadien, américain même, de l'Association universelle, il est donc convenable que le bon saint Antoine y ait plus qu'un piédestal pour sa statue ; une petite chapelle n'est pas trop, encore faudrait-il la lui faire riche et belle. C'est ce qui arrivera, si les amis de saint Antoine le veulent. A combien le bon saint n'a-t-il pas donné plus qu'une belle demeure ! Combien de ses amis ne pourraient-ils pas, en se privant un peu, et même en se privant pas du tout, retrancher de leurs dépenses superflues de quoi lui faire un bijou de

chapelle, lui bâtir un temple superbe ! Il ne demande pas autant.

Il s'agit d'aider seulement un peu à l'embellissement de la petite chapelle que, de leur pauvreté, vont lui élever les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Qu'il soit bien entendu que l'assistance que l'on prêtera à cette œuvre ne doit diminuer en rien les secours que l'*Œuvre du pain* fournit partout aux pauvres. Il faut que l'aumône du pain reste pour les pauvres, et pour les pauvres de chaque localité en faveur de laquelle la promesse a été faite. De même cette suggestion que nous faisons aux amis de saint Antoine en faveur de sa chapelle ne doit nulle part nuire aux œuvres locales.

Cependant, malgré cela, nous maintenons qu'il serait facile de faire une jolie chapelle, si ceux qui sont à la fois amis de saint Antoine et favorisés de la fortune le voulaient. Quant à nos Hospitalières, en construisant cette chapelle elles donnent au delà de leurs moyens. En effet, c'est en escomptant l'avenir, et en tirant sur la "banque de la Providence" qu'elles se permettent de mener à bon fin la construction de leur monastère afin de laisser aux pauvres l'usage de tout l'édifice actuel. Ce serait de leur part tenter Dieu que de vouloir faire de l'extraordinaire même pour saint Antoine. C'est pourquoi la petite chapelle sera nécessairement modeste, si le Thaumaturge ne s'en mêle un peu lui-même.

Si l'on ne donne pas d'argent, on ne refusera pas nous l'espérons, de réciter une petite prière à cette intention. C'est le moins que les membres de l'Association universelle puissent faire pour la chapelle destinée aux exercices de piété de leur belle société. Nous avons coutume de remettre toutes nos entreprises entre les mains de saint Antoine. Celle-ci lui revient de droit nous la lui confions totalement.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

UN PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE

ST-HYACINTHE. — Il y a deux ans, je fus dans un état de santé tellement critique que le médecin me mit au repos complet. Aussitôt je donnai toute ma confiance au bon saint Antoine, et tâchai de propager son culte dans notre séminaire et à l'extérieur. Notre institution est, d'ailleurs, sous la protection du grand Thaumaturge que nous honorons comme premier patron. Depuis dix-huit mois, je puis remplir l'office dont mes supérieurs m'ont chargé. Je suis autorisé à publier ce fait et je vous demande de l'insérer dans votre *Messenger*. *Ls-T. Proulx, Ptre.*

RECONNAISSANCE D'UNE ENFANT

Une enfant nous envoie de sa main mal assurée les lignes suivantes que nous publions volontiers :

QUÉBEC.—Une petite fille remercie saint Antoine de l'avoir guérie d'une grande maladie. *R. T.*

DOCUMENTS RETROUVÉS

MONTREAL.—Je suis chargé par Melle M. L., de la maison Sainte-Elizabeth, Avenue Seymour, Côte Saint Antoine. de vous communiquer le fait suivant, désireuse qu'elle est de prouver sa reconnaissance à saint Antoine pour une faveur obtenue sur la simple promesse d'un seul pain.

Cette demoiselle, est ma tante et marraine ; elle a une piété extraordinaire, faisant brûler continuellement un lampion devant ce Bon Saint Antoine : vous pouvez croire à sa parole, c'est mot d'Évangile. Elle a un frère qui demeure depuis longtemps dans Ontario. Avant son départ, des papiers importants avaient été placés chez une tierce personne. On avait pleine confiance en cette dernière, qui le méritait d'ailleurs et les documents étaient considérés en lieu sûr. Or, il advint, dans le mois dernier, que son frère en eût tout à coup besoin. Pas et dé-

marches chez cette personne, recherches de tout genre furent inutiles : les papiers étaient introuvables. C'est alors que ma pauvre tante fit la promesse d'un pain. Le lendemain, elle se présente de nouveau chez cette personne dépositaire des précieux papiers. O surprise ! les documents venaient d'être trouvés dans la même boîte, où on les avait déjà cherchés à maintes reprises. J'en sais quelque chose, j'étais allé moi-même les demander sans succès.

Veillez publier ces quelques lignes à votre guise et de la manière que vous jugerez à propos.

Moi-même (pas le plus catholique de Montréal), j'ai obtenu beaucoup de saint Antoine en qui j'ai grande confiance ainsi que ma femme et mes deux petites filles, que je recommande aux prières de l'Association universelle, et je saisis cette occasion de publier hautement ma confiance, pour la plus grande gloire de ce bon saint Antoine. *A. C. M.*

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs spéciales : *E. C.*, Québec.—*Une abonnée*, Ancienne Lorette.—*M. le curé de St-Ubalde*.—*Dme O. D.*, Québec.—*Dme Ph. G.*, Drummond.—*E. B.*, Somerset.—*Une abonnée*, Islet.—*Sr Ste-L.*, Bon-Pasteur, Champlain.—*Une abonnée*, St-Joseph de Beauce.—*M. l'abbé H. A.*, Nicolet.—*Dme L.*, Duluth, Minn.—*V. G. R.*, X.—*N. S.*, West Pullmann, Chicago, Ills.—*L'abbé J.-A. F.*, St-Honoré, Beauce.—*Une abonnée*, Ste-Marie, Beauce.—6 grâces particulières, *M. l'abbé J.-E. L.*, Ste-Marie, Beauce.—*Dme P. D.*, Salem, Mass.—*Dame N. R.*, St-Cajetan, d'Armagh.—*Dme Elz. L.*, Rivière-Blanche.—*Deux personnes*, Ripon.—*Dme P. B.*, Ste-Marie, Beauce.—*L. P.*, Grand Forks, N. Dak.—*Dme J. S.*, Delisle, Lac St-Jean.—*Une abonnée*, St-Pierre du Lac.—*Dme W. B.*, Longue-Pointe.—*A. C.*, Fraserville.—*M. M.*, Huntingdon.—*L. C.*, St-Louis de Langevin.—*Dlle C. H.*, Ste-Rose.—*Une abonnée*, St-Ulric.—*Une abonnée*, Burlington.—*Une abonnée*, Malbaie.—*L. B.*, Montréal.—*Une abonnée*, Ste-Marie, Beauce.—*A. R. U.*, L'Avenir.—*Frs B.*, Séminaire de St-Hyacinthe.—*Dms J. T.*, St-Charles, Bellechasse.—*Une abonnée*, St-Calixte de Somerset.—*O. F.*, Etud., Collège de Varennes.—*J. A. O.*, Ste-Hélène, Kam.—*Deux orphelines*, St-Rémi.—*M. L. R.* et *C. H. L.*, St-Rémi.—*Dms J. G.*, Bouchette, P. Q.—*Dme T. L.*, Ste-Marie, Beauce.—*Dme J. T. T.*, L'Anso-à-Griffon.—*R. S.*, Cohoes, N. Y.—*Sr M. de l'A.*, Chicoutimi.—*Une enfant de saint Antoine*, Mountain Side, P. Q.—*J.-E. P.*, Anse-à-Griffon.—*Une abonnée*, N.-D. de Beauport.—*Une enfant de saint Antoine*, X.—*M. E. F.*, Ste-Blandine.—*Une abonnée*, Wotton.—*M. L. D.*, St-Ubalde.—*Une abonnée*, Ste-Julie de Somerset.—*Une abonnée*, St-Jean Port-Joli.—*B. E.*, Québec.—*Dme I. L.*, Québec.—*M. V. P.*, Bagotville.—*Les Religieuses du Bon-Pasteur*, Hospice St-Charles, Québec.—*Une abonnée*, Cap Chatte.—*Dlle F. B.*, Gaspé.—*D. M. M.*, St-Jean-Baptiste de Québec.—*Deux personnes* de Bécancour.—*Une*

abonnée, Hôpital St-Joseph, Vancouver.—*Sr S. P. d'A.*, Walla Walla, Wash.—*Une abonnée reconnaissante*, Ste-Croix.—*Dme A. D.*, St-Bruno.—*Une Dame*, Montréal.—*M. E. O. L.*, Spencer, Mass.—*M. B.*, Ste-Agathe.—*Un abonné X.*—Trois faveurs signalées, *Une abonnée*, Terrebonne.—*E. P.*, Fraserville.—*L'abbé L. P.*, St-Hyacinthe.—*Une jeune fille*, Somerset.—*M. F. T.*, St-Alphonse, Jol.—*X.* Chicoutimi.—*Dme Z. L.*, St-Philippe d'Argenteuil.—*Dlle E. F.*, Trois-Pistoles.—*J. M.*, Petit Matane.—*Une abonnée*, Duluth.—*I. Lad.*, Cohoes, N. Y.—*Dme X. L.*, St-Cœur de Marie.—*Dme H. F. C.*, Louiseville.—*G. L.*, St-Romuald.—*X.* Chicoutimi.—*J. V. G.*, St-Sixte.—*Une supérieure de communauté*, Trois-Rivières.—*Ph. L.* St-Raymond.—*J. G.*, Gaspé.—*A. B.*, La Carrière, St-Dominique de Bagot.—*Sr D.*, Asile Healy, Lewiston, Me.—*Dme Chs L.*, Percé.—*Ed. B.*, Bureau de poste, St-Pascal.—*Dme E. B. G.*, Victoriaville.—*E. F.*, St-Zéphirin de Courval.—*J. McC.*, Lewiston, Me.—*Dme A. R.*, Rimouski.—*M. l'abbé L.*, C. D., St-Norbert, Berthier.—*L'abbé L. A. B.*, Walkerville.—*Sr M. F.*, Convent de la Miséricorde, Joplin.—*X. O. L.*, Shenley.—*Une mère de famille*, N. D. de Lévis.—*Une Dame* de Limoilon.—*Dme E. G.*, Albany, N. Y.—*Dlle E. L.*, St-François, I.-O.—*Dme P. P.*, St-Johnsbury, Vt.—*E. T. F.*, Ste-Marie, Beauce.—*H. P.*, Ste-Marie, Beauce.—*Un jeune homme*, Mont-Louis, Gaspé.—*Un abonné*, St-Léon.—*A. G.*, Duluth, Minn.—*Un Etudiant*, Sandwich, Ont.—*Dlle S.*, Windsor, Ont.—*Dme G. C.*, Cap St-Ignace.—*Dlle J. L.*, St-Vincent de Paul.—*Dme A. P.*, Claremont, N.H.—*Dme M. G.*, St-Méthode.—*C. T.*, Ste-Hélène, Kamouraska.—*Sr M. L.*, Clarksburg, Va.—*Sr S.*, Notre-Dame de Rocksbury.—*Srs de Charité*, Seattle, Wash.—*P. C. G.*, St-Ubalde.—*M. l'abbé H. F.*, Wotton.—*Une personne* de St-Hermas.—*J. C.*, St-Boniface, Man.

Guérisons : *Dme Chs B.*, Ste-Anne de Chicoutimi.—*Dme Z. B. B.*, St-Rémi.—*A. M. L.*, Islet.—*Dme A. E. G.*, Baie des Pères.—*Dlle A. D.*, St-Gabriel de Brandon.—*Dme J. M.*, Willimantic, Conn.—*Dme Frs L.*, Ste-Anne de la Pocatière.—*Une abonnée*, Ste-Marie, Beauce.—*L. N. C. de B.*, Québec.—*Dme N. R.*, St-Cajetan d'Armagh.—*Dme F.*, St-J., Magog.—*N. P.*, Ripon.—*Une âme reconnaissante à saint Antoine*, Artic-Centre.—*Dme A. T.*, Eboulements.—*Une abonnée*, Burlington.—*Dme F. S.*, Fall-River.—*Dme F.-X. P.*, Orléans, Ont.—*Dme T. L.*, Ste-Marie, Beauce.—*Dme Dr D. G.*, Ste-Anne des Plaines.—*Un abonné*, St-Augustin.—*Dlle A. A.*, St-Odilon.—*Une enfant de saint Antoine*.—*Dme E. G.*, Somerset.—*Une abonnée*, Stanstead.—*M. C. M.*, St-Grégoire.—*Dlle L. R.*, St-Jean Port-Joli.—*Dme V. B.*, Chicoutimi.—*Un asthmatique et un épileptique parfaitement guéris*, St-Urbain, Charlevoix.—*Mon enfant sauvé*, *Une mère de famille*, St-Roch de Québec.—*O. D.*, Québec.—*Une petite fille*, Québec.—*Ma mère guérie*, *Une enfant reconnaissante*, Québec.—*Dme E. S.*, St-Romuald.—*A. L.*, Onitachouane.—*Dme P. D.*, Château-Richer.—*J. B. C.*, St-Damien.—*Abonnée*, Ste-Agathe.—*M. L. Dup.*, St-Alexis, Nic.—*Epilepsie radicalement guérie*, *Dlle Lse G.*, Biddeford, Me.—*Une jeune fille*, Trois-Rivières.—*Dme L. D.*, Mekinac.—*E. L.*, Nashua.—*Une abonnée*, Woonsocket.—*Une abonnée*, L'Islet.—*Une enfant de Marie*, Ste-Emilie de Lotbinière.—*Cong. de N.-D.*, l'Assomption.—*Deux enfants*, *Dme V. R.*, Ste-Emilie de l'Énergie.—*Dlle L. F.*, Convent de J.-M., Québec.—*P.*, St-Yvon.—*M. L. L. Inst.*, St-Cœur de Marie, Lac St-Jean.—*J. McC.*, Lewiston, Me.—*A. R.*, Rimouski.—*Candidate Joubert*, St-Norbert, Berthier.—*E. P.*, St-Ulric.—*Dlle H. D.*, Joliette.—*Dme J. R.*, Lowell, Mass.—*P. M.*, Québec.—*Dme J. C. E. T.*, Worcester.—*Dme G. P.*, Beauport.—*Dme I. D.*, Baie des Pères.—*S. R.*, La Crosse, Wis.—*Une abonnée*, St-Boniface, Man.—*A. T.*, Boston, Mass.

Situations : *Une paroissienne*, St-Ubalde. *C. B. J.*, Québec. *N. S.*, West Pullmann, Chicago, Ills. *Une abonnée*, Ste-Marie, Beauce. *Dme*

O. T., St-Jean-Baptiste de Rouville. J. P., Lawrence, Mass. M. S., Thetford Mines. Dme M. E., Chicago. M. C. C., Stinstead. X., N. O. T. Dme E. B. G., Victoriaville. F. M., New-Redford.

Objets retrouvés : Une somme d'argent, R. L., Lewiston, Me. Une abonnée, Chicoutimi. Deux personnes, Ripon. J. B. G., Hunters Point. L. C., St-Louis de Langevin. Deux chevaux retrouvés, Le propriétaire, Ste-Rose. Dlle F. B., St-Joseph de Lepage. Un porte-monnaie, Dme H. F. D., Somerset. Une somme d'argent, Dme E. M., Lowell, Mass. J.-B. H., Pont-Rouge. Un document de cour absolument nécessaire, Dme P. de B., Beauport. Un billet de banque, X., Ptre, Varennes. Un chèque, E. M. C., N. P., St Justin. Z. R., X. Articles de commerce valant quelques centaines de piastres. L. B., Lac St-Jean. Un petit animal, V. M. A. M., St-Augustin. J. M., Petit Matane. Une abonnée, St-Roch de Québec. Dme X., Limoilon, Québec. Une somme d'argent retrouvée, Dme P. E. Cl., St-Hermas.

Succès dans un examen : Une abonnée, N.-D. de Lévis. Une abonnée, Ste-Marie, Beauce. Deux jeunes filles, Ripon. Sr M. de l'A., Chicoutimi. Deux enfants de Marie, Ste-Emilie de Lotbinière

Faveurs diverses : Vocation, B. M., Montréal. Un procès ennuyeux évité, Une abonnée, Worcester, Mass. Conversion d'une personne chère, Une Abonnée, Chicoutimi. Difficultés financières réglées, Dme A. T., Préservation d'un grave accident, G. C., Trois-Saumons. Vocation décidée, L. B., Montréal. Conversion de trois personnes, Une abonnée, Sorel. Argent prêté humainement perdu et recouvré merveilleusement. Un abonné, Maskinongé. Préservation à deux reprises d'un malheur mérité (sic). A. L., L'Islet. Nouvelles d'une personne chère, Dme J. A. R., Thetford Mines. Succès d'une opération chirurgicale, J. G., Belle River, Ont. Protection évidente dans une maladie, Dme T. J., Chicago. Préservation d'un incendie, Une abonnée, Ste-Germaine. Un malade en danger, Dlle M. de la Ch., Lotbinière. Un journaliste à l'Institut Pasteur, N. Y. Une somme de \$90.00 retrouvée. Aff. importante réglée, Marie H., St-Jean, I. O. Nouvelles d'un frère absent, Une religieuse, St-Hyacinthe. Une cause désespérée gagnée par l'intercession de saint Antoine, Une abonnée, Wotton. Préservation d'un incendie, L'abbé A. B., St-Léon. Succès inespéré d'une opération, N. D., St-Joseph, Beauce. Paix rétablie dans un ménage, P. C., St-Valentin, Heureux mariage M. V., Ste-Marie, Beauce. Préservation d'incendie, T. B., Fraserville. Un procès ruineux gagné contre toute espérance humaine, Dlle B. B., Louiseville. Difficultés financières réglées, Dme J. V., St-Romuald. Retour d'un mari absent, X., Lowell. Succès d'une opération chirurgicale, Dme A. D., Ste-Julie.

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spéciales, 75. Conversions, 33. Situations, 10. Malades, 31. Pères de famille, 10. Mères de famille, 9. Jeunes gens, 19. Jeunes filles, 12. Créances, 6. Affaires importantes, 13. Vocations, 10. Familles, 50. Examens, 5. Sommes d'argent perdues, 3. Mariages, 3. Concorde dans 7 familles. Institutions, 16. Absents, 3. Personnes adonnées à la boisson, 12. Objets perdus, 6. Procès, 2. Bonno mort, 5. Les Sauvages de la Réserve des Piéguis. Exemptions de taxes pour 3 institutions de charité, 1 Pensionnat, 2 Hôpitaux et 5 églises, Défauts, 10. Récitez, s. v. p. le *Répons miraculeux* à ces intentions.